

Germaine Tillion et son engagement pour la paix et l'être humain en Algérie (1954 – 1962).

Par Settar OUATMANI, Professeur à l'Université de Béjaïa.

Email : settar2000@yahoo.fr

Le résumé en langue française :

Germaine Tillion est une ethnologue française née en 1907 et décédée en 2008. Active dans les réseaux de la résistance à l'occupation allemande, elle fut arrêtée en 1942. De 1943 à 1945, elle vécut les affres de la déportation au camp de concentration de Ravensbrück. Après un premier contact avec l'Algérie, au cours des années trente, dans le cadre de ses recherches ethnologiques sur les Aurès, le destin la conduit une nouvelle fois dans cette région, pour une enquête de terrain. Au retour, en mars 1955, elle intègre le cabinet du gouverneur Jacques Soustelle et réussit au bout de quelques mois à créer les centres sociaux par un arrêté signé le 27 octobre 1955. À partir de 1956, elle mène un combat tous azimuts pour s'opposer contre la guerre de libération nationale : opération bons offices en rencontrant le chef militaire du FLN Yacef Saadi à Alger dans le but d'arrêter les attentats meurtriers (juillet – août 1957) ; participation à l'enquête de la commission internationale contre le régime concentrationnaire (juin 1957), plaidoyer pour Yacef Saadi et Mohammed ben Sadok (assassin de Ali Chekal). Germaine Tillion avait satisfait sa conscience en élevant la voix de la paix au sein d'un milieu dominé par les partisans de la guerre totale. Son combat ne s'est pas arrêté là ; grâce à sa plume et là où elle se trouve, elle écrit pour défendre ses idées ou pour sauver une personne menacée. Elle ne faillit pas à sa tâche et combien de vies humaines étaient sauvées de la mort grâce à son engagement et sa présence du côté des démunis et des personnes privées de justice.

Mots clés : Engagement, Germaine Tillion, bons offices, centres sociaux, guerre.

الملخص باللغة العربية:

جرمين تيليون هي باحثة فرنسية من مواليد عام 1907. اشتهرت بنشاطها في شبكات المقاومة ضد الاحتلال الألماني ، وقد تم اعتقالها في عام 1943. ومن عام 1943 إلى عام 1945 ، عاشت مخاض الاعتقال في محتشد رافنسبروك. أول اتصال مع الجزائر كان في ثلاثينيات القرن العشرين ، من خلال بحوثها حول الاوراس. عادت مرة اخري لتلك المنطقة في بداية حرب التحرير. بعد مساعدتها الحاكم العام جاك سستيل، ساهمت في إنشاء المراكز الاجتماعية بموجب أمر موقع في 27 أكتوبر 1955. أثناء "معركة الجزائر"، التقت ياسف ساعدي من أجل وقف العمليات

العسكرية خاصة التي تمس المدنيين، وفشلت مساعيها امام تعنت الفرنسيين. في نفس السنة شاركت في لجنة دولية للتحري حول أحداث الجزائر. دافعت على ياسف سعدي أثناء محاكمته وواصلت نشاطها الانساني طوال ثورة التحرير و أنقذت الكثير من المناضلين من الموت.

الكلمات المفتاحية: الالتزام، جرمين تيليون، المراكز الاجتماعية، الحرب

Germaine Tillion est née en 1907 à Allègre en France. Elle entame ses études à Allègre et Clermont-Ferrand et les poursuit à Paris (École du Louvre à la Sorbonne, École pratique des Hautes Études au collège de France et à l'Institut d'ethnologie). De 1934 à 1940, Germaine Tillion sillonne les Aurès dans le cadre d'une mission scientifique. En 1939, elle obtient le diplôme des Hautes Études avec un mémoire intitulé « La morphologie d'une république berbère : les Ath Abderrahman transhumant de l'Aurès méridional ». Après la débâcle de 1940, Germaine Tillion active dans les réseaux de la résistance à l'occupation allemande et fut arrêtée en 1942. Déportée en Allemagne en 1943, au camp de concentration de Ravensbrück, elle fut libérée en avril 1945. Bien avant la fin la guerre, elle mène des recherches sur la résistance et les déportés, des recherches qu'elle poursuit aux États-Unis. En 1954, le destin la mène une nouvelle fois aux Aurès, cette fois-ci au milieu d'une autre guerre.

Son parcours lors de la guerre en Algérie va en principe dans la continuité du combat qu'elle a mené lors de la Deuxième Guerre mondiale. Certes, l'ennemi est différent et même problématique puisqu'il s'agit de son pays ; mais, elle saura trouver l'énergie nécessaire pour accomplir des actions visant à stopper l'appareil répressif. Elle échoua plusieurs fois dans ses démarches, l'histoire retiendra qu'elle n'a jamais baissé les bras et la raison réside dans son esprit humaniste, sa bonté et son amour passionné pour la paix. Quels types d'engagements a-t-elle menés pour soulager le peuple algérien au milieu de la guerre ? Quel bilan pour ses actions contre la répression et pour l'arrêt de la violence ?

1. Mission dans les Aurès

Au déclenchement de la Guerre de Libération nationale, Mendès France commandait les rênes de la France en sa qualité de chef du gouvernement. Sa politique libérale sur la question d'Indochine et de Tunisie a forgé de lui l'image d'un sauveur et lui a fait gagner une grande popularité dans l'opinion. La question algérienne, après les événements du 1^{er} novembre 1954 devenait pour lui un véritable test. Allait-il continuer la même politique libérale ? Sachant qu'il est attendu au virage, Mendès France multipliait les déclarations d'apaisement vis-à-vis d'une opinion qui ne voulait pas lâcher l'Algérie. On ne lui avait pas laissé le temps de faire sa propre politique algérienne. Le 06 février 1955, sous la pression du lobby des colons d'Algérie, son gouvernement est renversé. Auparavant, il avait choisi pour

l'Algérie un nouveau gouverneur général en l'occurrence Jacques Soustelle, gaulliste et intellectuel. Ce dernier est maintenu à son poste par le nouveau chef du gouvernement Edgar Faure.¹ En mars 1955, Jacques Soustelle engagea Germaine Tillion dans son cabinet et lui demanda de s'occuper des questions économiques et sociales. Cette désignation a eu lieu à l'issue de la mission spéciale qu'elle a effectuée dans les Aurès, après les événements de la Toussaint.²

Le professeur Massignon fut à l'origine de cette mission. Après le 1^{er} novembre 1954 et suite aux informations rapportées par la presse sur les bombardements de l'Aurès au napalm, le grand orientaliste sollicita une entrevue avec le ministre de l'Intérieur François Mitterrand et lui demanda d'autoriser Germaine Tillion à partir enquêter sur les Aurès. Il a été décidé que l'ethnologue avec le titre d'attaché de CNRS sera reçue par les responsables politiques et militaires en tant qu'observatrice. Après un détour par Alger et Constantine, l'auteur *des ennemis complémentaires* arriva dans les Aurès.³

Après quatorze ans d'absence, l'ethnologue débarqua dans un milieu qu'elle connaissait. L'Aurès de ces temps-là n'était pas celui des années trente. La répression a gagné du terrain et la guerre a fait basculer la région dans une insécurité totale. Au développement des actions de l'A.L.N, la France répondait par l'envoi de 5000 soldats comme renforts. Les opérations de bouclage des douars suspects devinrent monnaie courante. Fini le temps où les paysans acceptaient leurs conditions de vie catastrophique, où l'apparition du gendarme pouvait rétablir à lui seul l'ordre. Germaine Tillion, par son passé de résistante et de déportée, mesurait l'état que pouvait vivre une population pauvre au milieu d'une guerre. Son constat était sévère : les destructions des gourbis, les champs brûlés et les maigres provisions pillées transforment la situation de paysan en une véritable « *clochardisation* » un terme utilisé par la célèbre ethnologue.⁴

À la rencontre des autorités militaires, Germaine Tillion ne cachait pas son désaccord vis-à-vis de la politique adoptée pour mater l'insurrection. L'ethnologue avait dit les quatre vérités au général Parlange, commandant civil et militaire de la région de l'Aurès. La politique de la responsabilité collective, affirme-t-elle, est vouée à l'échec. Dans ce cas, aucune « *reconquête morale* » des populations rurales n'est possible.

« Vous verrez, dit-elle au général Parlange, que si une politique nouvelle à l'égard du nationalisme algérien ne vient pas stopper l'engrenage dans lequel nous sommes en train de nous engager, le cycle infernal de la répression toujours plus dure et de la rébellion toujours plus forte ruinera tous vos efforts de pacification. » Plus, elle a dressé sur cet officier le portrait d'un homme de répression. *« Lorsque je lui ai raconté, dira-t-elle à Jean Lacouture, comment les officiers « maniaques » torturaient des « réputés suspects », j'ai compris la méthode qu'il pratiquait au regard profondément ironique qu'il m'a « accordé ». Je me souviens encore de ses mains de garçonnet sans cesse en mouvement, lorsqu'il parlait avec une évidente satisfaction de toutes les façons possibles d'égorger un homme. »* 5

Pensa-t-elle vraiment changer le vent de l'histoire en espérant stopper cette guerre ou bien imagine-t-elle une guerre propre où les civils sont épargnés, la torture interdite et les lois internationales dans ce type de conflit respectées. En France, le pouvoir politique et militaire de l'époque ne voyait que la violence comme outil pour réduire la montée en puissance du FLN.

2. Les centres sociaux

En mars 1955, à la fin de sa mission et avant son retour à Paris, Germaine Tillion rencontra Jacques Soustelle. Le courant passait très bien. Jacques Soustelle avait une formation d'ethnologue comme elle. Il lui proposa de rejoindre son cabinet ce qu'elle consentit à accepter. Au sein du cabinet du gouverneur général, deux groupes s'affrontaient : l'aile gauche dont fait partie Germaine Tillion avec le commandant Vincent Monteil et Jacques Juillet. Ce sont là les partisans d'une politique de réformes qui pouvait aller jusqu'à nouer des contacts avec les partisans du FLN. L'autre fraction est animée par le colonel Constance et Paul Eydoux, des défenseurs de l'ordre établi et les adversaires de toute politique libérale.⁶

C'est dans ce milieu que Germaine Tillion a commencé à travailler. Son projet était simple : tout en s'informant sur la situation que vivait la population musulmane, elle mit en place un plan qui consistait à combattre les grands fléaux notamment la clochardisation par la scolarisation. Au fil du temps, tandis qu'elle partageait les visions de Vincent Monteil, les divergences avec Jacques Soustelle devinrent une

évidence. Le gouverneur général se transformait peu à peu pour devenir un partisan de l'ordre avant tout. La mort de l'administrateur Dupuy de Guentis, poste reculé entre les Nemenchas et les Aurès, le bouleversa.

« Ah ! jurons de tout faire, déclare Jacques Soustelle devant le cercueil de l'administrateur à Tebessa, oraison funèbre, sans rien ménager, pour venger ceux qu'on nous a pris et pour que se poursuive, en dépit de tout, l'œuvre française pour laquelle ils ont donné leur vie ».

Le mot vengeance est prononcé constate Vincent Monteil.

« Soustelle, poursuit-il, vient de subir un choc qui lui a fait perdre tout sang froid, tout jugement critique. Il est, je le crains, profondément transformé, et dans un sens désastreux. Ce n'est plus l'homme de la justice avant tout, c'est l'homme de l'ordre d'abord, de la répression. »⁷

À son retour d'un voyage dans les Aurès, Germaine Tillion trouva un autre homme, radicalement transformé. Lorsqu'elle lui proposa de nouer avec le FLN des contacts secrets à Alger et au niveau régional *« ne serait ce que pour comprendre, dans toutes leurs nuances, le point de vue et la psychologie de tous les musulmans, y compris ceux qui nous combattent »*. Jacques Soustelle s'emporta : *« Jamais je n'ouvrirai un débat avec des gens qui remettent en cause l'idée de l'Algérie française »*. *« Nous n'étions plus, dit Germaine Tillion, sur la même longueur d'onde. »⁸*

Germaine Tillion offrit ce jour-là, sa démission du cabinet du gouverneur général que Jacques Soustelle accepta sur le champ. Il lui proposa néanmoins de continuer sa mission au niveau des *« centres sociaux »*. Par attachement à cette cause humanitaire, Germaine Tillion ne dit pas non et décida d'œuvrer de toute son énergie et son pouvoir pour apporter de l'aide aux couches déshéritées.⁹

Le projet des centres sociaux commence à mûrir au début de l'année 1955. Germaine Tillion travaillait sur ce projet de mars à octobre 1955. Juste après sa démission du cabinet du gouverneur général, elle adressa à Soustelle une note dans laquelle elle expliqua sa vision sur les centres sociaux.

Tout d'abord, elle rappela les objectifs de ces centres :

« Les centres sociaux doivent permettre de sortir l'Algérie, le plus rapidement possible, du sous-développement par la scolarisation totale faite intelligemment. Sans saupoudrage. Pour 10000 personnes, il faut un centre social de vingt personnes. Le centre social a pour but de fournir à la population d'un secteur géographique défini l'ensemble des moyens de progrès nécessaires pour accéder au niveau économique supérieur. »¹⁰

Elle développa ensuite la marche à suivre pour réussir dans cette mission :

« L'efficacité des centres sociaux dépend de l'observation des trois principes suivants : une coordination pratique et quotidienne de toutes les activités visant à améliorer le sort de la population du secteur ; un rapport exact entre l'importance numérique de la population et l'ensemble des moyens de progrès mis à sa disposition ; un programme éducatif établi en liaison avec les programmes primaires. »¹¹

Le 27 octobre 1955, Jacques Soustelle signa l'arrêté de création du Service des centres sociaux. Germaine Tillion fut la première présidente avant qu'elle soit remplacée, au début de l'année 1956, par Charles Aguesse. L'idée était d'implanter des centres sociaux au milieu d'un groupe d'habitants dépassant sept mille personnes. Pour commencer, son modèle était le bidonville de Boubsil-Berardisis à Hussein Dey où des hommes et des femmes de bonnes volontés des deux races accomplissaient depuis des années des missions humanitaires au service d'une population déshéritée. C'est avec ces humanistes (Marie Rénée Chéné, Emma Serra, Rachel Jacquet, Chafika Meslem, Simone Galice, Mohammed Mahious...), que va travailler Germaine Tillion durant de longmois. Au bout de deux ans, une trentaine de centres sociaux furent ouverts et près de trois centmoniteurs sont recrutés.¹²

Le projet de Germaine Tillion rencontrait une grande opposition de la part des partisans du statu quo. Les premières réserves venaient du cabinet du gouverneur général. Chaque membre a ses propres raisons pour s'opposer à un tel projet. Par exemple, Paul Eydoux, le conseiller aux affaires de sécurité, voyait d'un œil suspect les animateurs qui rodaient autour des centres sociaux qu'il suspectait d'appartenir au FLN. Pour ce partisan de l'ordre immédiat, l'intérêt des centres sociaux –

contrairement à la vision de la fondatrice de ces établissements - résidait essentiellement dans le fait d'«injecter un contrepoison dans le bouillon de culture où prolifèrent les microbes du FLN.»¹³ En 1957, en pleine « bataille d'Alger », les soldats portèrent un coup aux centres sociaux par l'arrestation de seize agents. Les parachutistes voulaient entre autres arracher des aveux par rapport au soutien apporté à une militante communiste ralliée au FLN par un responsable des centres sociaux. Après les sévices et les tortures, le tribunal militaire d'Alger prononça son verdict, le 24 juillet 1957 : un inculpé condamné à un an de prison ferme, deux personnes condamnées avec sursis et les autres prisonniers acquittés. En 1959, Charles Aguesse est contraint de quitter Alger portant un nouveau coup à l'Organisation de Germaine Tillion. Mais le pire était à venir. Le 15 mars 1962, six responsables des centres sociaux, à leur tête le directeur d'alors Max Marchand, Mouloud Feraoun, Sarah Ould Aoudia, Robert Eymard, Marcel Basset et Ali Hammoutene sont assassinés par l'O.A.S à Ben Aknoun, à Alger.¹⁴

Germaine Tillion a raconté son expérience avec les centres sociaux dans un ouvrage qu'elle a publié à l'édition Minit en juillet 1957 intitulé « L'Algérie en 1957 ». Cette brochure préfacée par Albert Camus met l'accent sur les questions économiques et sociales que vivaient les Algériens et évacuait les questions politiques. Germaine Tillion évoque la misère, mais s'arrête sur un phénomène qu'elle dénomme « clochardisation » :

« Dès que l'économie du pays archaïque s'effondre, il s'y développe une couche de population parasite qui accapare une portion considérable de revenu national – et croque éventuellement les investissements étrangers, et même les charités étrangères... Ces doubles processus ont pour résultat d'enrichir régulièrement une partie de la population terrienne, tandis que d'autres hommes sont sur la pente d'une déchéance accélérée que, faute d'un autre mot, j'ai appelé clochardisation... »¹⁵

La clochardisation est un phénomène parmi d'autres de l'Algérie coloniale ; Germaine a eu le mérite de l'explicitier davantage et d'œuvrer pour diminuer la souffrance de ces individus qui vivaient en dehors de la société.

3. Les bons offices

L'opinion publique algérienne et mondiale est secouée en 1957, par la multiplication des scandales liés à la « bataille d'Alger ». Les témoignages sur la torture affluent tandis que le général De La bordière démissionne de son poste avec grand éclat pour dénoncer les pratiques de l'armée française. Au milieu de ce climat de guerre avec son cycle, répression-attentat, Germaine Tillon allait occuper la scène durant quelques mois. C'était le temps des bons offices.

À la fin de sa mission au sein de la commission internationale contre le régime concentrationnaire, Germaine Tillon, est contacté par le FLN pour une entrevue secrète. Femme engagée pour les causes humanitaires, elle décida de sauter sur l'occasion. Pour elle, tous les moyens sont bons pour stopper cette descente aux enfers. Rapidement, les modalités de la rencontre sont fixées. Un jour, l'ethnologue quitta l'hôtel Saint-Georges et suivit Ali Bouzourene, un collaborateur de Yacef Saadi, premier responsable FLN de la ville d'Alger. Le trajet la mena à la Casbah, au n°3 de la rue Caton. À la surprise générale, c'était Yacef Saâdi qu'elle a rencontré. La rencontre racontée par les deux témoins, s'est déroulée dans une bonne atmosphère.¹⁶ Sur les attentats, Yacef Saâdi disait qu'il était touché par celui de la Corniche. « *J'y suis allé madame, poursuit-il, j'étais déguisé en femme. J'ai vu les dégâts. Parmi les morts, il y avait un de mes copains pieds-noirs, un camarade de foot. Sa fiancée avait les deux jambes arrachées...* » Pour lui, ces attentats, après avoir été au début, une réponse à l'attentat de la rue Thèbes, étaient ensuite une réponse aux exécutions capitales par la guillotine. À l'issue de l'entretien, Yacef Saâdi s'engagea à mettre fin aux attentats à condition que le gouvernement français cessât les exécutions des condamnés à mort.¹⁷

De retour à Paris, Germaine Tillon joua son va-tout. Cette fois-ci, la chance était de son côté. Ami d'enfance, Luis Mangin était membre du cabinet de Bourgès Menoury, Président du conseil, tandis qu'André Bouloche dont la mère était une compagne de Germaine Tillon en déportation à Ravensbrück, occupait la fonction de directeur du cabinet. Lors de sa rencontre avec André Bouloche, elle fit le récit de ses entretiens avec Yacef Saâdi. Le représentant du Président du conseil promit de parler avec son chef. Quelques jours après, Germaine Tillon est convoquée par André Bouloche. D'emblée, elle fit une proposition : « *Il faut absolument un refroidissement après l'escalade de violence à laquelle les deux parties sont livrées. Avant d'amorcer*

des contacts officiels, il faut une régression de l'escalade. On peut à titre occulte demander la cessation des attentats contre la cessation des exécutions. » André Bouloche l'autorise de retourner à Alger et d'établir un contact avec le FLN, au nom du gouvernement français, mais à ses « *risques et périls* ». Germaine Tillion accepta sur le champ et commença à rêver d'une amorce d'un processus qui pouvait aboutir à la paix. Le 24 juillet 1957, avant de prendre le vol sur Alger, elle apprit de la bouche de Luis Mangin que deux exécutions auraient lieu le lendemain de son arrivée à la capitale algérienne. Abattue, elle décida comme même de partir.¹⁸

En réponse aux trois militants FLN exécutés le 25 juillet 1957, huit bombes éclatèrent à Alger causant quelques blessés. La déportée de Ravensbrück accepta néanmoins une seconde entrevue avec Yacef Saâda qui a eu lieu le 09 août 1957, à la Casbah. À son interlocuteur, elle se dit gênée par le refus du gouvernement français de la cessation des exécutions. Elle continua à espérer de lui, un geste humain envers les civils en mettant fin aux attentats. Yacef Saâdi promit de faire le nécessaire et il tint sa promesse. En dépit de nouvelles exécutions survenues le 10 août et après une nouvelle lettre au chef algérois dans laquelle elle fit appel à son « *intelligence* » et sa « *générosité* », Alger a vécu une période d'accalmie jusqu'à l'arrestation de Yacef Saâdi, le 22 septembre 1957.¹⁹

Les bons offices étaient une tentative qui n'avait pas une grande chance de réussir. Depuis fort longtemps, les deux communautés, Pied Noir et Musulmane, s'étaient éloignées l'une de l'autre. Partisane de la cohabitation entre les deux peuples, Germaine avait voulu croire en la possibilité d'une solution qui arrangerait les deux parties. L'expérience prouva le contraire. La machine destructrice atteignit son apogée en 1957. Tous les observateurs étaient d'accord pour constater que dans l'ambiance de l'époque, les appels à la paix et la justice n'avaient aucune chance d'aboutir.

4. Un combat tous azimuts

En quittant l'Algérie en 1956, Germaine Tillion ne tourna pas le dos à ce pays qu'elle a aimé. Elle continua à s'intéresser aux souffrances du peuple algérien. Après un repos bien mérité consacré à ses recherches, l'ethnologue s'engagea une nouvelle fois dans le conflit algérien, à partir de 1957. Cette fois-ci, son cheval de bataille fut la lutte contre la torture, la défense des prisonniers du FLN et le combat pour épargner

aux civils des deux côtés, les horreurs d'une guerre. En cette période, les occasions ne manquaient pas pour intervenir.

Le 29 mai 1957, au stade de Colombes, à Toulouse, Ali Chekkal, ancien président de l'Assemblée algérienne est tué par Mohamed Ben Sadok, militant de la Fédération de France du FLN. Lors du procès de ce dernier, Germaine Tillion, appelée à la barre par Pierre Stibbe, a plaidé la clémence pour l'accusé. Son argument est le suivant : un instituteur européen d'une école d'Alger a fait un examen à ses élèves. Il leur a posé cette question : « *Si vous pouvez vous rendre invisible, que feriez-vous* » ? Les enfants, dans leur majorité, ont répondu qu'ils assassinaient un Français. L'ethnologue constata qu'une telle réponse était de « *nature à faire réfléchir un tribunal appelé à juger un jeune musulman assassin d'une créature du système colonial.* » Luis Massignon et Jean Paul Sartre avaient eux aussi plaidé la clémence pour l'accusé. Grâce à toutes ces interventions, le tribunal a condamné Mohamed Ben Sadok à la réclusion perpétuelle. Sa tête fut donc sauvée.²⁰

En juin 1957, Germaine Tillion arriva en Algérie comme membre de la commission internationale contre le régime concentrationnaire. Cette commission composée de deux déportés, la norvégienne Lise Borsum et l'avocat hollandais B.W.Stomps, d'un médecin belge, Georges André, Louis Martin-Chauffier et Germaine Tillion. Ces enquêteurs étaient autorisés par Guy Mollet, Président du Conseil, à enquêter dans les camps de « transit » et dans les prisons. Pendant dix-sept jours, ils multiplièrent les visites dans les prisons et les camps, officiellement en toute liberté. Il est clair que les militaires avaient pris les dispositions pour effacer des traces pouvant les compromettre. Germaine Tillion, de nature intelligente, a su comment atteindre le vécu de ceux qui étaient tombés aux mains des soldats français. Elle témoigne :

« Dans les camps et les prisons de 1957, je retrouve des Algériens que je connais bien, dont quelques-uns sont mes amis, dont beaucoup ont été torturés ...et en qui j'ai une totale confiance. Et ceux qui les gardent, qui les ont torturés, ce sont mes compatriotes, mes proches, dont je me suis sentie solidaire...et pourtant, ce qui se passe sous mes yeux est une évidence ; il y a à ce moment-là en Algérie des pratiques qui firent celles du nazisme. Le nazisme que j'ai exécré et que j'ai combattu de tout mon

cœur...Avec, en même temps, en Algérie une volonté, impuissante, de retenir, de contrôler la cruauté. »²¹

En dépit de quelques décisions de grâce prises par le général De Gaulle, après son arrivée au pouvoir en 1958, le peuple algérien vivait dans les mêmes conditions. Par exemple, par rapport aux centres de regroupement, au total, en 1962, on dénombre près de trois millions de personnes ayant été forcées de quitter leurs maisons pour s'installer dans des centres de regroupements. En dépit de la monstruosité de ce phénomène, la communauté internationale n'avait pas réussi à infléchir la position française sur cette question. Les centres de regroupement ont demeuré bel et bien jusqu'à la fin de la guerre.

Se trouvant à Paris en septembre 1957, Germaine Tillion apprit l'arrestation de Yacef Saâdi. Sur le champ, elle se rappela des efforts de ce combattant pour arrêter l'effusion du sang et instaurer la paix tandis que le gouvernement français resta sourd à ses propositions. Connaissant les pratiques dures des parachutistes, elle décida de combattre pour le délivrer des mains des militaires pour le remettre à l'autorité judiciaire. L'idée était également d'œuvrer pour qu'il ne soit pas torturé. La déportée de Ravensbrück sollicita à la hâte André Bolluche. Son intervention au niveau d'Alger est restée vaine. On l'informa que sa demande du transfert du célèbre prisonnier à la police sous le contrôle judiciaire est refusée par les militaires d'Alger. Voici l'état dans lequel s'est retrouvé l'état français, au cours de ces années-là : une décision venant du cabinet du chef du conseil, premier responsable détenteur du pouvoir exécutif de la Quatrième République, s'est vue refusée l'application par une autorité subalterne. Face à ses difficultés, Germaine Tillion ne se sentit pas vaincue ; elle rendit visite à des personnalités politiques et publiques pour demander de l'aide (Guy Mollet, Hubert Beuve Méry, directeur du journal Le Monde, Pierre Brisson , directeur du Figaro...) Le salut vint du général Ely, chef d'état-major général de l'armée qui obtint le transfert de Yacef Saâdi à la police (sous le contrôle judiciaire), un service dirigé par Paul Teigen, un homme qui inspirait confiance et qui est connu par son attachement au respect des lois de la République.²²

Pour sauver Yacef Saâdi d'une mort certaine, Germaine Tillion rédigea un long texte qui reproduisit le contenu de ses entrevues avec lui, lors des bons offices. Tiré en 30 exemplaires, ce document est remis au juge d'instruction, à ses avocats et à

quelques amis, dont Genevieve De Gaulle. En fin de compte, les derniers gouvernements de la Quatrième République reportaient, à chaque fois, la date du procès et c'est sous l'ère de Gaulle qu'il est jugé. Yacef Saâdi est appelé à la barre dans trois procès, le 24 juin, le 1^{er} juillet et le 25 août 1958. Le 03 juillet Germaine Tillion se présenta au tribunal pour raconter ses entretiens à la Casbah avec le prisonnier présent dans la salle. En dépit de son témoignage, Yacef Saâdi est condamné à mort avant d'être gracié par De Gaulle en 1959.²³

Vivant loin de l'Algérie, Germaine Tillion avait pris plusieurs fois sa plume pour défendre ses amis des centres sociaux harcelés et arrêtés par les parachutistes. Dans un article célèbre, et parlant de l'arrestation de quelques animateurs des centres sociaux en juin 1959, elle conclut son écrit : *« Etrange opération qui semble avoir visé, non le FLN (que l'arrestation de cinq très jeunes gens, collecteurs de tubes d'aspirine, ne pouvait guère incommoder), mais un service de l'Éducation nationale, fidèle aux traditions républicaines de la France, et refusant de participer à la « mise en condition » de la population algérienne. »*

À la mort de Mouloud Feraoun, elle écrit :

« Mouloud Feraoun était un écrivain de grande de race, un homme fier et modeste à la fois, mais quand je pense à lui, le premier mot qui me vient aux lèvres c'est le mot : bonté...Cet honnête homme, cet homme bon, cet homme qui n'a jamais fait de tort à quiconque, qui avait dévoué sa vie au grand public, qui était l'un des plus grands écrivains de l'Algérie a été assassiné...Non pas, par hasard, non pas par erreur, mais appelé par son nom, tué par préférence, et cet homme qui croyait à l'humanité a gémi et agonisé quatre heures, non pas par la faute d'un microbe, d'un frein qui casse, d'un des milles accidents qui guettent nos vies, mais parce que cela entrainait dans les calculs imbéciles des singes sanglants qui font la loi à Alger... »²⁴

Ces paroles passionnantes dites sous l'effet du choc montrent la place qu'occupe Mouloud Feraoun chez Germaine Tillion. Pour celle-ci, l'amitié est sacrée.

Loin d'Alger, elle n'a pas lésiné sur les moyens pour défendre ceux qui avaient pris des risques pour la soutenir dans ses projets sociaux à Alger.

Après l'indépendance, bien qu'elle s'occupait désormais de sa carrière, Germaine Tillion s'est retrouvée, en 1971, au milieu d'une polémique avec le général Massu. Ce dernier, qui a publié un livre intitulé « La vraie bataille d'Alger » où il est question de justification de la torture pratiquée par les parachutistes, a qualifié les contacts avec Yacef Saâdi d'acte de « trahison ». De nature réservée, cette fois-ci, Germaine Tillion ne mâcha pas ses mots. Elle écrit dans le journal *Le Monde* :

« Dans un livre intitulé La vraie Bataille d'Alger, vous avez placé ce sous-titre injurieux « comment on trompe la justice », au-dessus d'une lettre que vous m'attribuez. Cette lettre a pour objet d'éviter la guillotine à deux jeunes filles condamnées à mort. Or cette lettre, je n'ai pas le souvenir de l'avoir écrite, mais j'en prends la responsabilité, car dans le contexte monstrueux que vous avez créé dans votre département – j'aurai pu l'écrire.

Aujourd'hui, on ne vous insulte plus en disant que vous avez ordonné et couvert la torture, puisque vous vous en vantez désormais par écrit. Ce que vous ne dites pas c'est à quelle échelle ce crime a été commis dans le secteur dont vous aviez la charge. Mais le secrétaire général de la préfecture d'Alger Paul Teigen a identifié trois milles vingt-quatre disparus : dans une seule ville, en moins d'une année, trois milles vingt-quatre hommes ou femmes furent officiellement arrêtés par vos services, et dans nombre de cas, on ne retrouve même pas les cadavres... Car j'étais à Alger le 25 juillet 1957 lorsqu'on guillotiné –guillotiné- le soi-disant assassin d'Amédée Froger, Badèche ben Hamdi, sans autres preuves que des aveux qu'il n'a cessé ensuite de démentir. Au cours de son procès public, ce docker déclara «Le métal on peut le tordre, le fer on peut le fondre, alors que veut-on faire de l'homme avec la douleur ? »...Tromper la justice général Massu, c'est cela...Et la fin désastreuse a répondu aux moyens indignes – car les Etats savent maintenant grâce à vous, que pour perdre une province, il ne faut qu'y gagner une « vraie bataille d'Alger ».. »²⁵

Par cette lettre, Germaine Tillion rappela au général Massu son nouveau statut d'homme qui vante la torture par écrit. Cet ouvrage a fait provoquer une grande polémique au sein de l'opinion. L'auteur de l'Algérie en 1957 ne fut pas la seule à prendre la plume pour s'attaquer au général Massu. La liste des contestataires a touché Jules Roy qui répondit au général Massu par un ouvrage intitulé « J'accuse le général Massu », Bollardièrre auteur de « Bataille d'Alger, bataille de l'homme » et Pierre Vidal Naquet qui a publié « La torture dans la république (1954 – 1962) ».²⁶

Conclusion

Tout au long de la guerre de libération nationale, Germaine Tillion a évolué. C'est par humanisme et par amour pour la population algérienne qu'elle a aimée, durant les années trente, lors de son séjour dans les Aurès, qu'elle s'engagea à fond pour apporter du secours aux couches les plus déshéritées. Son implication et ses recherches l'ont amené à découvrir la vérité. Le conflit algérien est un conflit politique qui nécessite une solution politique. Convaincue de ce constat, sans couper les liens avec les questions économiques et sociales, elle œuvra pour établir un dialogue entre les deux forces. Elle se moquait de ceux qui la mettaient en garde contre les risques qu'elle prenait lors de ses rencontres avec Yacef Saâdi. Ce qui l'intéressait c'était d'adoucir les souffrances de ces deux peuples, Pied Noir et Algériens. Peu à importe le résultat, Germaine Tillion avait satisfait sa conscience en élevant la voix de la paix au sein d'un milieu dominé par les partisans de la guerre totale. Elle ne faillit pas à sa tâche et combien de vies humaines étaient sauvées de la mort grâce à son engagement et sa présence du côté des démunis et des personnes privées de justice.

Référence :

- 1-Serge Bromberger, « Paris recherche une politique algérienne », *Historia Magazine*, n° 197, 1971.
- 2- Pierre Albert Lambert « Bons offices de G.Tillion », *Historia Magazine*, n°230, 1972.
- 3-Jean Lacouture, *Le témoignage est un combat, une biographie de Germaine Tillion*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p 233 à 236.
- 4-Jean Finois, « Un combat social », *Historia Magazine*, n° 203, 1971.
- 5-Ibid.
- 6-Albert Paul Lentin, « A Alger : Colombes et Eperviers », *Historia Magazine*, n° 197.
- 7-Jean Paul Lentin, « Le serment de Jacques Soustelle », *Historia Magazine*, n° 203, 1971.
- 8-Jean Finois, «un combat social», *Historia magazine*, n° 203, 1971.
- 9-Jean Finois, «un combat social», *Historia magazine*, n° 203, 1971.
- 10-Ibid.
- 11-Ibid..

- 12-Jean Lacouture, op cit, p 248, 250
 13-Jean Finois, «un combat social», Historia magazine, n° 203, 1971.
 14-J.P. Ould Aoudia, Autopsie d'un assassinat. Alger 15 mars 1962, Alger, Enag édition, 2006, p 24 à 45 et 72 à 84.
 15-Jean Lacouture, op cit, p 262.
 16-Yacef Saâdi, La bataille d'Alger, tome III, Alger, Casbah Éditions, 1997, P151 à 163.
 17-Yves Courière, La Guerre d'Algérie, Le temps des léopards, Paris, Fayard, 1969, p 534 à 537.
 18-Jean Lacouture, op cit, p .
 19-Pierre Albert Lambert « Bons offices de G.Tillion », Historia Magazine, n°230, 1972.
 20-Pierre Albert Lambert, « 29 mai 1957 : Ali Chekal assassiné au stade de Colombes », Historia Magazine, n° 231, 1972.
 21-Jean Lacouture, op cit, 273.
 22-Jean Lacouture, op cit, p 289.
 23-Ibid, p 289, 293, 294.
 24-Germaine Tillon, « La bêtise qui froidement assassine », *Le Monde du soir*, 17 mars 1962. Cité par .P. Ould Aoudia, op cit, voir annexe.
 25-Jean Lacouture, op cit, P 298, 299.
 26-Pour plus de détails voir : Vidal-Naquet, *La Torture dans la République (1954-1962)*, Éditions de Minuit, Paris, 1972 (1998 pour la dernière édition) ; Jules. Roy, *J'accuse le général Massu*, Le Seuil, Paris, 1972 ; Paul de Bollardièrre, *Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, Desclée - De Brouwer, Paris, 1972.

Bibliographie :

Ouvrages :

- LACOUTURE Jean, Le témoignage est un combat, une biographie de Germaine Tillon, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p 233 à 236.
- OULD AOUDIA J.P, Autopsie d'un assassinat. Alger 15 mars 1962, Alger, Enag édition, 2006, p 24 à 45 et 72 à 84.
- SAADI Yacef, La bataille d'Alger, tome III, Alger, Casbah Éditions, 1997, P151 à 163.
- COURIERE Yves, La Guerre d'Algérie, Le temps des léopards, Paris, Fayard, 1969, p 534 à 537.

Articles :

- BROMBERGER Serge Bromberger, « Paris recherche une politique algérienne », Historia Magazine, n° 197. 1971.
- FINOIS Jean, « Un combat social », Historia Magazine, n° 203, 1971.
- LAMBERT Pierre Albert, « Bons offices de G.Tillion », Historia Magazine, n°230, 1972.
- LAMBERT Pierre Albert, « Bons offices de G.Tillion », Historia Magazine, n°230, 1972.
- LAMBERT Pierre Albert Lambert, « 29 mai 1957 : Ali Chekal assassiné au stade de Colombes », Historia Magazine, n° 231, 1972.

-LENTIN Albert Paul, « A Alger : Colombes et Eperviers », *Historia Magazine*, n° 197.

- LENTIN Jean Paul, « Le serment de Jacques Soustelle », *Historia Magazine*, n° 203, 1971.

-TILLION Germaine, « La bêtise qui froidement assassine », *Le Monde du soir*, 17 mars 1962.